

origine : INSTITUT DE L'ELEVAGE	<i>Base commune aux référentiels de certification de produits viande qui impliquent les élevages de bovins</i>	Réf : ENREG 01 (A - B - C)
		Rev : 1
	Carnet sanitaire - mode d'emploi -	12/10/1998

Les fiches sont renseignées par l'éleveur qui les conserve soigneusement avec les autres documents sanitaires.

L'éleveur consigne dans ces fiches **tous les traitements appliqués** sur les bovins, qu'ils soient ou non soumis à la délivrance d'une ordonnance vétérinaire et qu'ils soient appliqués par le vétérinaire ou par l'éleveur lui-même.

L'éleveur peut utilement inviter son vétérinaire traitant à renseigner lui-même le carnet sanitaire pour les traitements qu'il applique personnellement.

➤ **Fiche ENREG 01 A**

Elle est réservée aux traitements appliqués individuellement.

➤ **Fiche ENREG 01 B**

Elle est réservée aux traitements collectifs (hors opérations de prophylaxie obligatoire). Elle nécessite de renseigner impérativement la **fiche ENREG 01 C** qui identifie les animaux dans chaque lot et permet ainsi d'assurer la traçabilité individuelle des traitements collectifs.

La **fiche ENREG 01 C** doit être mise à jour à chaque modification qui intervient dans la composition du ou des lots ; toutefois, en cas de mort d'un animal, il n'est pas nécessaire de refaire la fiche ; il suffit de barrer le numéro de l'animal correspondant, la mort étant constatée dans le registre des bovins.

Un éleveur peut donc renseigner, le cas échéant, simultanément les 2 fiches 01 A et 01 B dès lors qu'il a des animaux en lot auxquels il applique des traitements collectifs.

Qualification des élevages de bovins	Modèle de CARNET SANITAIRE Traitements individuels	Référence de l'élevage
--	---	---------------------------

feuille n° :

Numéro de l'animal traité ①	Date début du traitement ②	Date fin du traitement ③	Motif du traitement ④	Médicament utilisé ⑤	Posologie ⑥	Délai d'attente (j) * ⑦	Date d'expiration du délai d'attente ⑧	Commentaires

* Les colonnes ⑦ et ⑧ sont renseignées seulement s'il y a délai d'attente.

Qualification des élevages de bovins	Modèle de CARNET SANITAIRE Traitements collectifs hors prophylaxie obligatoire	Référence de l'élevage
--	---	---------------------------

feuille n° :

Identification du lot d'animaux *	Date début du traitement	Date fin du traitement	Motif du traitement	Médicament utilisé	Posologie	Délai d'attente (j) **	Date d'expiration du délai d'attente **	Commentaires
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	

* l'identification des lots correspond à celle de la fiche ENREG 02

** les colonnes ⑦ et ⑧ sont à renseigner seulement s'il y a délai d'attente

Qualification des élevages de bovins	<p align="center">Modèle de CARNET SANITAIRE</p> <p align="center">Traitements collectifs hors prophylaxie obligatoire</p> <p align="center">Fiche d'identification des animaux par lot</p>	Référence de l'élevage
--------------------------------------	--	------------------------

feuille n° :

date d'effet :

Identification des lots *						
	Lot :	Lot :	Lot :	Lot :	Lot :	Lot :
<p align="center">Identification des animaux dans chaque lot</p>						

* l'identification des lots correspond à celle de la fiche ENREG 02